



DEPART PARKING



La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
et le Comité Régional Alsace présentent

VOSGES Y CAMES

4ème

MASSIF DU
HOHNECK

PRESENTATION ET MODALITES

COMMENT Y PARTICIPER ?

En remplissant le bulletin d'inscription ci-joint et l'envoyer avant le 14 juin 2014 au Comité Régional FFME 9 Rue de Zellenberg 68150 Ostheim.

L'inscription est obligatoire, en mentionnant la formule choisie.

Nombre de participants limité à 100 personnes.

CONTACT et RENSEIGNEMENTS :

Didier MALIBAS 06 74 57 19 65 -
d.malibas@ffme.fr

www.comiteregionalalsace.com



Découvrir S'initier Réviser en sécurité

21 - 22 JUIN 2014

ATELIERS :

Escalade - Course d'arête - Rappel - Mouflage - Ecole des Noeuds - DVA - Cartographie - GPS - Rando découverte en milieu naturel

L'ÉVÈNEMENT

Le Comité Régional Alsace FFME organise sa 4e édition de la Vosges Y Cimes dans le cadre des événements loisirs FFME et de la Fête de la Montagne.

La VYC est une succession d'ateliers découvertes d'initiation ou de révision des techniques de l'Alpinisme, de la randonnée, de la cartographie...

Elle s'adresse à tous public, jeunes et adultes, du débutant à l'expert, désirant découvrir les différents aspect de l'alpinisme et de la montagne.

La VYC se déroulera sur le site exceptionnel du Massif du Petit Hohneck.



PROGRAMME

Les ateliers qui vous sont proposés comme :

• **Course d'arête** : Technique de progression avec une assurance en mouvement

• **Escalade** : manoeuvre de haute voie et atelier artif (pose de protection)

• **Rando découverte** : 2 départs par jour, matin et début après-midi, avec un spécialiste de la Flore et de la Montagne du Massif

• **Ecole des Noeuds** : passage indispensable avant le départ des ateliers.

Les ateliers Escalade s'effectuent en moulinette

Samedi : Ateliers de 9h30 à 16h00

Dimanche : de 9h00 à 15h00

Avec une pause de 12h30 à 13h30 selon les ateliers. Le repas sera tiré du sac.

Dimanche à 16h00 : Rassemblement pour remise de lots et diplôme.

A l'issue du week-end, les enfants se verront remettre un diplôme certifiant leur participation à l'évènement.

MATERIEL

Baudrier, casque (port obligatoire sur les ateliers technique), assureur descendeur (huit, tube, reverso (pas de grigri), autobloquant «cordelette pour le rappel», 1 longe ou 2 dégaines.

Prêt de matériel pour celles et ceux qui débutent et ne possèdent pas d'équipement. L'indiquer sur le bulletin d'inscription.

DÉROULEMENT

1. **Accueil** >> Samedi et Dimanche : à 9h00. **Au parking du Gaschney.**

Contrôle des inscriptions. Vérification du matériel, et/ou prêt de matériel pour l'activité choisie.

2. **Point de rassemblement** : Départ atelier à 9h30.

Suivre le fléchage pour accéder au point de rassemblement. Une carte du secteur vous sera fournie avec le parcours et la localisation des ateliers. Un encadrant pour les mineurs sera présent.

3. **Répartition** : vers les divers ateliers : par groupe de 4 à 5 personnes, selon l'atelier, votre encadrant vous attend aux différents point de départ. Départ toutes les 30 mm pour la course d'arête. Les ateliers se dérouleront selon un ordre pour permettre à chacun de s'initier dans chaque activité.

4. **Fin des activités** : Dimanche à 15h00. Démontage des installations.

Tirage au sort des fiches des participants avec lots à gagner.

5. **Hébergement** : Rassemblement au parking du Gaschney samedi à 17h00 pour rejoindre le Camping des Amis de la Nature de Luttenbach.

18h00 : Verre de l'amitié pour les inscrits du WE

19h00 : Repas au Restaurant du Camping

TARIFS D'INSCRIPTION

VYC 2 Jours comprenant camping, diner et petit déjeuner >> 36 €/pers. A partir de la 3eme personne de la même famille 30€ - 4eme et 5eme : 18€.

VYC 1 Jour >> 15 €/pers. A partir de la 3eme personne de la même famille 10€ - 4eme et 5eme : 5€.

Assurance journalière facultative : 1 jour/par pers. : 6 €

Assurance de la manifestation

Tous les participants à la Vosges Y Cimes, bénéficient dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFME auprès de la compagnie Allianz. Pour les non licenciés FFME, la présente manifestation ne comprend aucune garantie d'assurance de personne. Il peut être dans leur intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de leur choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur participation à Vosges Y Cimes peut les exposer ou de souscrire un contrat d'assurance avec la licence découverte.



RECOMMANDATIONS

Le port du casque est obligatoire sur les ateliers techniques et l'utilisation du grigri est interdit.

Pour des raisons de sécurité, les participants ne doivent pas quitter le site sans informer un encadrant et restituer la fiche en fin de chaque journée.

Respecter les consignes de l'encadrant.